

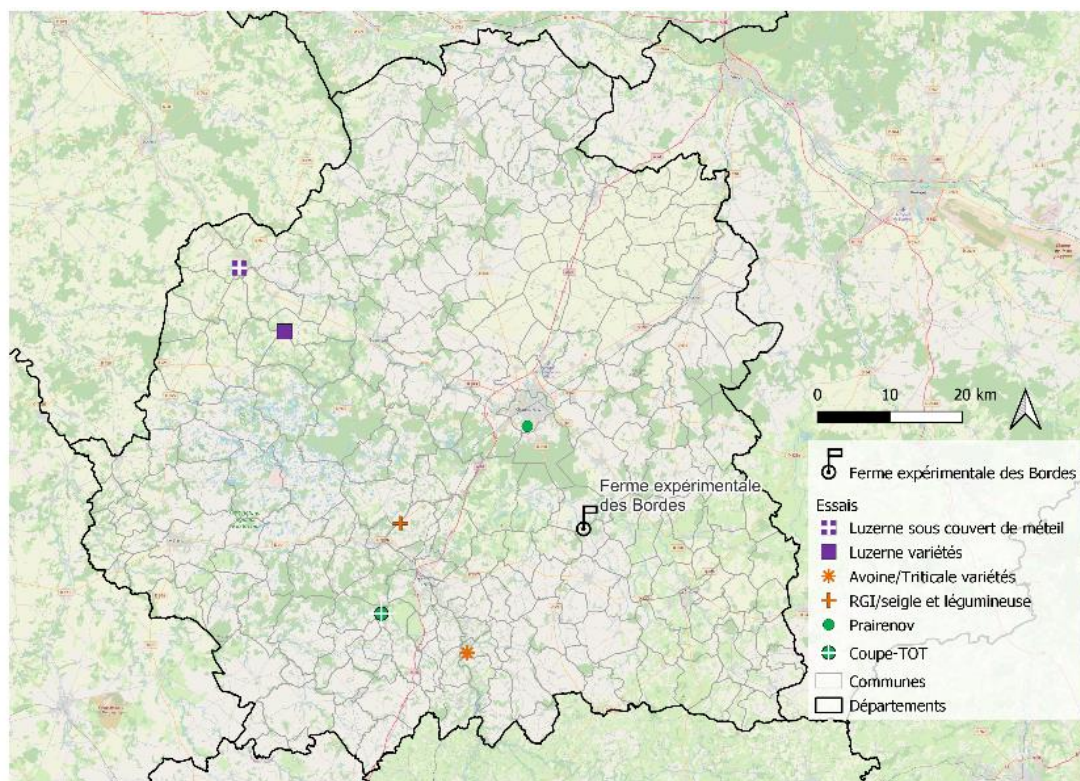
## Sommaire

Programme Herbe et Fourrages : des essais en cours dans l'Indre	p 1
Coût de production en Bovins Lait	p 2
Maîtriser sa consommation électrique en système Caprins laitier et fromager	p 3
Des plantes à semer au printemps pour faire pâturer les brebis	p 5
Bovins Croissance : un Service Chambre d'Agriculture	p 6
Rallye Bâtiment : retour sur la journée du 22 mars 2023	p 8

## Programme Herbe et Fourrages – des essais en cours dans l'Indre



La gestion du système fourrager et du pâturage représente un enjeu majeur pour les exploitations en termes de réduction des coûts de production et d'autonomie alimentaire. Avec des aléas climatiques (sécheresses, canicules, grêle...) et économiques (volatilité du prix des intrants) toujours plus marqués, il est nécessaire de mettre en œuvre et de tester différents leviers pour sécuriser les systèmes fourragers dans les contextes pédoclimatiques de la région



Dans le cadre du 6<sup>e</sup> programme Herbe et fourrages, un partenariat avec les instituts techniques et de recherche (Ferme Expérimentale des Bordes, INRAe, CIIRPO...) est mis en place pour travailler sur plusieurs volets, notamment de sécurisation de l'autonomie fourragère et protéique des élevages.

Retrouvez le Programme Herbe et Fourrages sur <http://www.herbe-fourrages-centre.fr>

Joint à l'Élevage Infos : la [présentation détaillée des différents essais fourrages mis en œuvre dans le département.](#)

Pour plus de renseignements, contactez **Pauline HERNANDEZ, Chargée de mission** à la Chambre d'agriculture de l'Indre au **02 54 61 61 54**

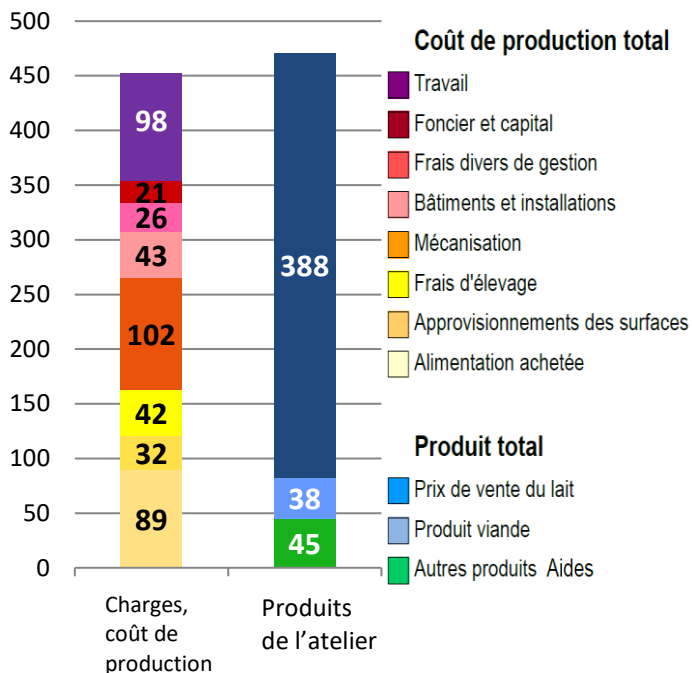


## Coût de production en bovin lait : quel bilan pour la campagne 2021 et quelles perspectives en 2023 ?

L'année 2022 a connu des prix records que ce soit pour les postes de charges et de produits. Les bilans comptables de mi-2022 début 2023 ne sont pas tous terminés. Les coûts de production de la campagne 2021 (avec certaines comptabilités se terminant début 2022) sont sortis.

### Synthèse des coûts de productions réalisés dans la région Centre Val de Loire

Une rémunération moyenne de 2,21 SMIC par UMO exploitant contre 1,77 sur la campagne 2020.



Le coût de production moyen de la région était de 470€/1000L mais présente un large écart-type. Lorsque l'on trie les exploitations sur la rémunération par UMO exploitant, le quart supérieur des exploitations se situe à un coût de production de 397€/1000L pour une rémunération moyenne de 4,74 SMIC par UMO exploitant alors que le quart inférieur atteint 551€/1000L pour 0,34 SMIC par UMO exploitant et ces résultats avec des fermes moyennes quasi identiques (2 UMO dont 1,3 UMO exploitant, 180ha de SAU et 86VL). Pour la campagne 2021, et sur l'échantillon des 119 exploitations régionales, le prix du lait moyen était de 388€/1000L contre 375€/1000L sur la campagne 2020. La hausse du prix du lait sera plus importante sur la campagne suivante.

Les postes qui expliquent en partie les écarts sont : la mécanisation (écart moyen de 46€/1000L), l'alimentation achetée (écart moyen de 19€/1000L) et les frais d'élevage (écart moyen de 18€/1000L). Par ailleurs, la productivité de la main d'œuvre (litres de lait/UMO) impacte fortement le poste de charges lié au travail avec une différence de 45 000 litres produits en moins par UMO pour le quart inférieur.

Figure 1: Coût de production moyen de la région pour la campagne 2021

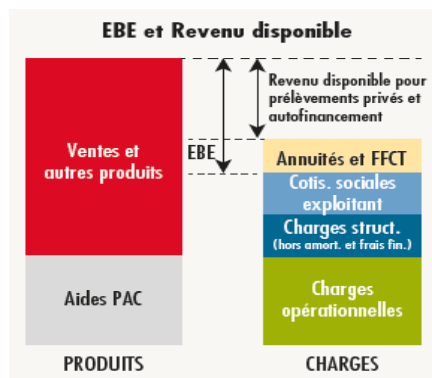
Sur cette campagne la hausse des charges opérationnelles n'était pas encore arrivée, le coût de fonctionnement était en moyenne identique par rapport à la campagne 2020 au niveau de 459€/1000L. En revanche, les produits totaux de l'atelier lait ont progressé de 469 à 478€/1000L avec 15 000 litres supplémentaires livrés potentiellement liés à la qualité des fourrages de 2021.

### Quelles perspectives pour 2023 ?

**Les hausses seront bien présentes.** Pour cette nouvelle campagne, contrairement aux précédentes, les achats d'engrais ou d'aliments auront connu la hausse, même pour les éleveurs qui achètent bien en amont. De plus, la hausse des prix des carburants, de l'électricité n'aura pu être anticipée. Néanmoins, les produits ont bien progressé (lait conventionnel et viande) et devraient se maintenir pour début 2023. Les indices IPAMPA en lait de vaches restent haut mais les cotations en produits industriels (beurre et poudre) commencent à baisser. De même, les céréales et les tourteaux sont sur une tendance à la baisse mais avec des variations journalières très fortes dans les deux sens. Les décisions d'achats ou de ventes ont rapidement de lourdes conséquences sur le coût de production, l'EBE et donc le revenu potentiel à venir.

Selon les simulations, les systèmes « lait et cultures » devraient mieux s'en sortir que les « lait spécialisés » mais là encore avec de grandes variations intra-groupes. Le revenu attendu reste stable grâce à l'évolution du produit mais avec des trésoreries mises à rudes épreuves. Les résultats de ces tendances sont à retrouver dans le dossier « Economie de l'élevage, Bovins lait, année 2022, perspectives 2023, IDELE » (or code ci-contre).





L'EBE réalisé sert à couvrir les annuités et les frais financiers court terme, les prélèvements privés puis constituer la trésorerie.

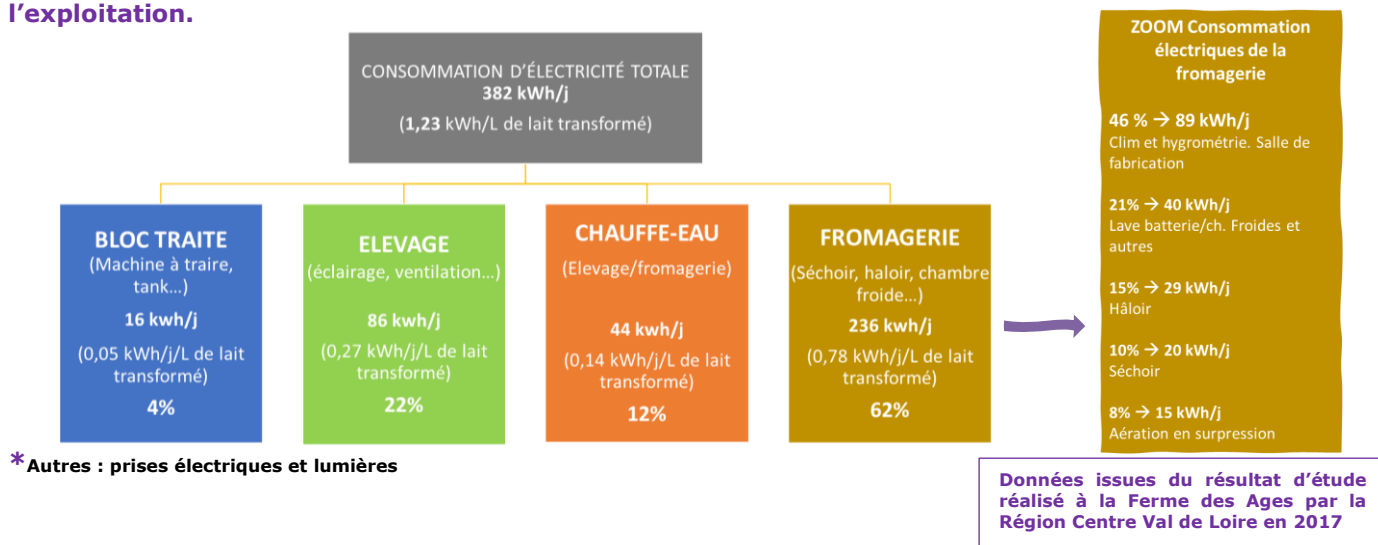
Au-delà des trésoreries et de la marge de sécurité qu'il faut constituer pour faire face à ces fortes augmentations, ce sont les critères économiques qu'il faut surveiller encore plus pour l'année 2023 et les suivantes : Annuité / EBE, Annuité / Produit Brut, EBE / Produit Brut pour rester viable. Enfin, ces critères reflètent également la dynamique d'investissement. Ces indicateurs étudiés sur plusieurs campagnes permettent de se projeter.

Figure 2: Graphique représentant l'EBE (source : Idele)

Pour plus de renseignements, **contactez les Conseillers Bovins Lait** à la Chambre d'agriculture de l'Indre au **02 54 61 61 54**

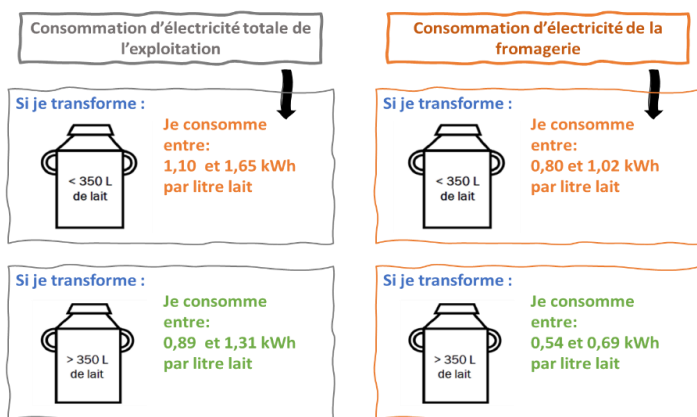
## Maîtriser sa consommation électrique en système caprin laitier et fromager

Le coût de l'eau et de l'électricité, chez les éleveurs Inosys caprins région Centre représente pour les laitiers 2% du produit brut, et le double pour les fromagers. Malgré tout, avec l'augmentation de l'énergie en 2022 et 2023, il peut être nécessaire de refaire le point sur ses propres consommations d'électricité, et étudier les solutions à mettre en place pour diminuer ces charges énergétiques sur l'exploitation.



## Votre consommation électrique est-elle bien maîtrisée ?

IMPACT DU VOLUME DE PRODUCTION SUR LA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ



Voici quelques repères de coût de l'électricité, issus des élevages Inosys caprins région Centre :

- Chez les fromagers : 68 €/1000 l (avec un écart compris entre 40 et 124 €)
- Chez les laitiers : 17 €/1000 l (avec un écart compris entre 12 et 29 €)

Pour les laitiers, un tank consomme entre 20 et 25 kWh pour refroidir 1000 l à 4°C



## Comment réduire ses consommations électriques au quotidien ?

- Entretien des équipements, dépoussiérage et nettoyage régulier minimum 1 fois par mois (appareils de climatisation, évaporateurs, condenseurs...) pour éviter des surconsommations et limiter les efforts mécaniques.
  - Contrôler les températures de fromagerie, installer des détecteurs de présence pour la lumière, préférer des postes de clôtures solaires, privilégier une ventilation naturelle par une bonne conception du bâtiment.
  - Utiliser des LED plutôt que des néons classiques. **Les LED économisent 33% d'électricité et leurs durées de vie est 6 à 10 fois supérieure.**
  - Bien isoler la laiterie et la fromagerie ainsi que les conduites et ballons d'eau chaude. **Une réduction de 5°C de la température ambiante de la laiterie induit une économie d'énergie de 18%.** Plus la température ambiante est basse, plus le rendement du tank s'améliore.
  - Bien positionner le tank à lait pour assurer une bonne ventilation du groupe froid. **A noter que le tank est responsable de plus de 50% de la consommation électrique en salle de traite.**
  - S'équiper d'installations performantes énergétiquement. Un récupérateur de chaleur **permettrait de diminuer de 75% d'énergie sur le chauffage de l'eau servant au nettoyage de la machine à traire.** Un pré refroidisseur peut, suivant les quantités de lait produites **réduire la consommation du tank de 50%.** Un chauffe-eau solaire **permettrait de diminuer de 40 à 60% sa consommation d'énergie.** A titre d'exemple, un élevage fromager caprin ayant installé 3 capteurs solaires et un chauffe-eau électro solaire a vu sa consommation électrique diminuer de 7 500 kWh/an.
  - Mise en place des panneaux photovoltaïques ou des trackers, afin de produire une partie de sa propre électricité. Un éleveur caprin, ayant installé un tracker **a produit et consommé 30% de son électricité totale, ce qui représente presque 41 520 kWh/an.**
- \* Ces données sont issues de la plaquette **Consommation d'énergie en élevages herbivores et leviers d'action** rédigée par l'Idèle.

Pour plus de renseignements, contactez **Alix COURSEAU** au **02 54 61 61 38** - **Romain METOIS** au **02 54 61 61 37** - **Louis THOMAS** au **02 54 61 61 54**  
à la Chambre d'Agriculture de l'Indre



## Informations complémentaires

La réforme de la PAC est un enjeu majeur pour l'avenir de nos exploitations. Le groupe Inosys Bovins viande vient d'élaborer un document envoyé aux éleveurs concernés.

Pour les producteurs des autres filières, la Chambre d'agriculture est à votre disposition afin de vous accompagner au mieux sur ce sujet.



## Des plantes à semer au printemps pour faire pâturer les brebis

Le pâturage de dérobées permet de diversifier l'alimentation des brebis. En effet, lorsque la pousse de l'herbe se trouve impactée par les fortes chaleurs et le manque d'eau, le sorgho, le millet, le moha et le teff grass sont des graminées pouvant servir de ressources fourragères.

### Des conditions d'implantation estivales

Afin d'avoir une bonne implantation des graminées, plusieurs paramètres sont à prendre en compte. La période de semis se situe entre mai et juin. La dose de semis est de 25 kg/ha pour le sorgho et le moha, 20 kg/ha pour le millet 10 kg/ha pour le teff grass. La profondeur de semis se situe entre 1 et 2 cm pour le sorgho, le millet et le moha et un semis superficiel pour le teff grass (PMG de l'ordre de 0,4 g). Quelle que soit la plante, un passage de rouleaux sera nécessaire au moins après le semis afin d'avoir un sol bien rappuyé.

Afin d'assurer leur levée, ces plantes d'été ont besoin de conditions estivales :

Espèces de graminées	Tolérance		Cycle de végétation	Période de croissance				
	au déficit hydrique	à la chaleur		Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre
Sorgho fourrager	Bonne	Bonne	45-60 j	Forte		Moyenne		Nulle
Moha	Bonne	Bonne	70-90 j		Forte			Nulle
Millet perlé	Moyenne	Moyenne	70-90 j	Forte				Nulle

Source : Arvalis

### Des plantes adaptées aux besoins des animaux

Sur des essais menés à l'été 2021 et 2022, le CIIRPO a étudié les rendements du moha, millet perlé, teff grass et de différentes variétés de sorghos ayant le caractère BMR (« nervure centrale marron ») ou PPS (« photo période sensible ») (Sudan x Bicolore BMR, Sudan x Bicolor, Sudan x Sudan BMR et sorgho PPS). Ainsi, en prenant en compte les deux années, les rendements<sup>1</sup> obtenus allaient de 7 à 15 T de matière sèche par hectare : entre 11 et 15 T MS/ha pour les sorghos (hors sorgho PPS) et entre 7 à 11 T MS/ha pour les mohas, teff grass, sorgho PPS et millet perlé.

<sup>1</sup> Mesures réalisées à partir de plateformes d'essai avec des micro-parcelles. On estime à 15 % leur majoration par rapport à des rendements en conditions réelles (plein champ).

Compte tenu de l'évolution de la valeur énergétique et protéique de ces fourrages d'été et quelle que soit la dérobée, le pâturage doit se faire entre le stade montaison et épi 10 cm pour les brebis à besoins modérés (valeurs en PDI supérieures à 75 g de PDI/kg MS pour toutes les dérobées).

Le pâturage au stade floraison est possible mais sera réservé pour les brebis à l'entretien (moins de 60 g de PDI/kg MS). En fonction des conditions climatiques, 1 à 3 pâturages peuvent être réalisés. La comparaison entre un lot de brebis pâturant du sorgho fourrager (à faire pâturer si la hauteur est > à 60 cm) et un autre lot pâturant une prairie permanente a montré que l'évolution de l'état corporel était identique.

Nature du couvert pâturé	Prairie permanente	Sorgho fourrager
Nombre de brebis vides	30	30
Surface pâturée	3,4 ha	3,5 ha
Durée du pâturage	29 jours	
Poids en début de pâturage (5 août)	52,3 kg	52,3 kg
Poids en fin de pâturage (3 septembre)	55,9 kg	53,9 kg
Note d'état corporel <sup>2</sup> en début de pâturage (5 août)	2,2	2,1
Note d'état corporel <sup>2</sup> en fin de pâturage (3 septembre)	2,5	2,4

Source : CIIRPO, ECO OVI 2021

<sup>2</sup> Notation de 0 à 5, de très maigre à très grasse

Pour plus de renseignements, contactez **Elise HOMMET, Conseillère Ovins** à la Chambre d'agriculture de l'Indre au **02 54 61 61 54**

D'après la fiche *Des fourrages à pâturer en été : sorgho, millet, moha, teff grass* rédigée par le CIIRPO/Idede disponible en flashant ce QR code





## **Bovins Croissance est un Service de la Chambre d'Agriculture qui vous permet d'accéder à des données objectives afin de conduire au mieux votre troupeau et votre exploitation**



L'éleveur doit dans un premier temps s'employer à maîtriser correctement les conditions de milieu pour que ses animaux expriment leurs performances. La sélection et l'amélioration génétique sont également des moyens pour améliorer la productivité de votre troupeau.

L'agrandissement des exploitations s'accompagne de l'augmentation de la taille du troupeau avec une main d'œuvre dans bien des cas en diminution. Disposant de moins de temps à consacrer par animal, l'éleveur doit posséder un troupeau de reproductrices possédant de bonnes qualités maternelles. L'objectif étant qu'une vache vèle seule à intervalle régulier produisant un veau à un coût minimum.

Compte tenu des remarques précédentes, la sélection se fera bien évidemment sur la voie femelle puisqu'en règle générale une femelle sur deux est conservée pour la reproduction. En effet dans un élevage, il y aura toujours quelques vaches qui auront une production très moyenne sans danger pour l'avenir du troupeau, mais en aucun cas ce dernier doit posséder un mauvais taureau. Le choix du taureau est déterminant dans certaine situation il peut produire une centaine de descendants et laisser à terme une quarantaine de vaches.

### **Bovins Croissance un outil de gestion du troupeau qui se décline en 4 étapes**

#### **Pour ces élevages un préalable : l'adhésion à l'Etat Civil Bovin (ECB)**

Il s'agit de données déclaratives simples à effectuer puisque chaque éleveur remplit la partie des notifications en indiquant notamment le père des veaux, le poids de naissance et les conditions de déroulement de la mise bas (vêlage seul ou difficile...). Ces données permettent ensuite de calculer un index « facilité de naissance » et de repérer les intervalles vêlage qui sont des données de reproductions intéressantes.

Ces critères de reproduction (taux de productivité, intervalle entre mise bas...) sont très importants car ils impactent directement les résultats économiques bien plus que la valorisation de certains produits, il s'agit du slogan « un veau par vache et par an »

#### **Viennent ensuite les pesées**

Actuellement un éleveur dispose de 4 possibilités pour peser ses animaux afin de recueillir les données nécessaires aux calculs des index :

- Peser avec la bascule de Bovins Croissance et un technicien,
- Peser avec sa bascule et le technicien de Bovins Croissance,
- Peser seul avec un passage de technicien
- Peser l'ensemble des animaux seul

Pour les veaux de l'année, 2 pesées sont nécessaire afin de recueillir l'ensemble des données. Bien évidemment des pesées complémentaires peuvent être effectuées et valorisées pour une meilleure optimisation technique de la conduite du troupeau.

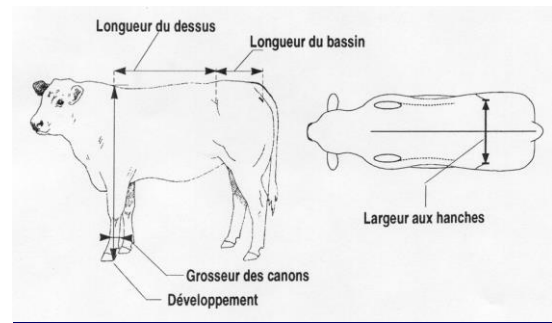
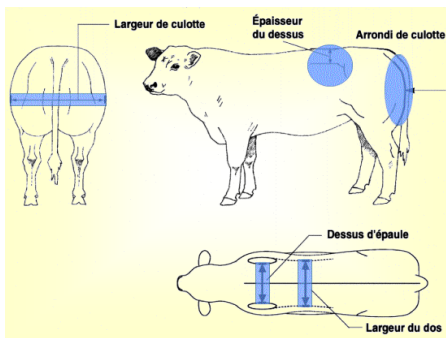
Un document valorise ces informations qui permettent de comparer et de trier les animaux entre eux. Des corrections sont apportées selon le sexe, des animaux, le rang de vêlage .... Il s'agit en quelque sorte d'organiser une course équitable entre les différents candidats, afin que chacun ait les mêmes chances. Le tri des génisses de renouvellement devient objectif et facile.

Les premiers résultats de croissance sont des indicateurs précieux sur la valeur laitière des mères.

A l'âge de 7 à 9 mois, chaque veau fait l'objet d'une description morphologique en vue de calculer un index « développement musculaire et squelettique ». Cette opération est réalisée par un pointeur agréé par l'institut de l'élevage.



## Après les pesées, la photo

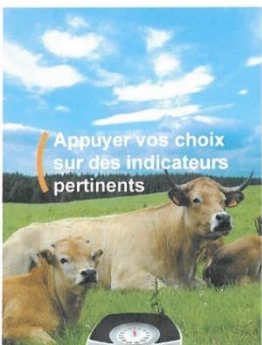
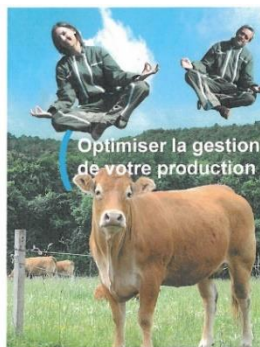
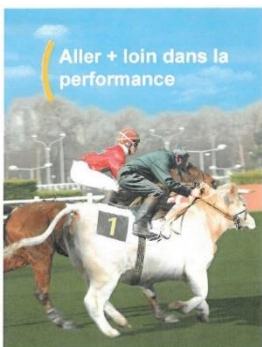


Cinq postes pour le développement musculaire dont l'objectif est d'apporter une réponse à la question : l'animal est-il porteur de viande ?

Cinq postes pour le développement squelettique dont l'objectif est d'apporter une réponse sur une notion de format et de volume

## Quatre postes d'aptitudes fonctionnelles concernant la largeur du mufle, les aplombs et la tenue de dos

### 1 poste sur l'état des animaux



### Le recueil des données terminé les calculs font le reste

Une fois les données récupérées le calcul des valorisés est propre à chaque race. Toutes ces données sont analysées synthétisées afin de donner des repères et des éléments clés sur la conduite du troupeau de mettre en évidence les points forts et les axes à travailler. C'est pour ces différentes raisons que Bovins Croissance accompagne les éleveurs sur un plan technique et économique autour de 4 thématiques

**La sélection et l'amélioration génétique :** il s'agit de valoriser l'ensemble des documents remis et d'apporter un regard extérieur, proposer des tris pour le choix des génisses de renouvellement et participer à l'élaboration du planning d'accouplement.

**L'alimentation :** il s'agit dans un premier temps en début d'hiver d'effectuer un état des lieux au niveau de l'ensemble des stocks disponibles (fourrages, concentrés...), de répartir ces différents fourrages selon leur qualité entre les catégories à hiverner. Vérifier la couverture des besoins énergétique, protéique et minérale des animaux par un calcul de rations.

**L'autonomie et le système fourrager :** il s'agit de se projeter à moyen terme afin de mener une réflexion sur son assolement afin de gagner en autonomie massale et qualitative dans le but d'effectuer des économies tout en améliorant les performances.

### Les résultats économiques

Il s'agit d'analyser les résultats techniques et économiques de l'atelier bovin (calcul de marge, des coûts de production ...), de positionner les résultats par rapport à des indicateurs. Dans cette analyse l'approche globale du système est primordiale en intégrant l'ensemble des facteurs de productions.

Dans un contexte économique complètement perturbé ou les repères habituels n'ont plus de signification il est important d'être accompagné afin de prendre au mieux les bonnes décisions. Vous pouvez contacter vos techniciens ils sont là pour partager avec vous vos interrogations et vous apporter des éléments de réflexion.

Pour plus de renseignements, contactez les Conseillers Bovins Viande à la Chambre d'agriculture de l'Indre au 02 54 61 61 54



## Rallye Bâtiment : retour sur la journée du 22 mars

Les Chambres d'Agriculture de l'Indre et de la Creuse ont organisé conjointement un rallye bâtiment le 22 mars. L'après-midi était organisé autour de 2 exploitations, une visite dans l'Indre et une visite dans la Creuse. Pour l'Indre, la visite s'est déroulée au GAEC DE LA COUTURE à CLUIS afin de présenter des constructions récentes en lien avec le confort de travail et les économies de paille.



Après une présentation de l'accompagnement proposé par le service bâtiment, les exploitants et les conseillers ont expliqué le raisonnement pour arriver jusqu'à ce type de projet.

Pour le GAEC DE LA COUTURE, la problématique de la paille est majeure. L'exploitation n'étant pas autonome, la construction d'un nouveau bâtiment a été raisonné afin de limiter les quantités de paille à utiliser. Pour cette raison, le choix s'est porté sur une aire raclée combinée à une aire paillée en pente.

Le bâtiment a pour dimensions 84m de longueur et 20.50m de largeur (4m d'avant pour le couloir d'alimentation, 5.50m d'aire raclée et 11m d'aire paillée) permettant le logement de 93 vaches et leurs veaux. En prolongement du bâtiment, une fumière de 205m<sup>2</sup> permet de réceptionner le fumier raclé 3 fois par semaine.



L'aire paillée sera curée à la sortie de l'hiver lorsque les animaux seront aux champs. Cela permet un gain de temps en évitant un curage pendant l'hivernage.

La quantité de paille nécessaire par jour est de 7.5 kg par vache avec une ration basée sur l'ensilage d'herbe.

Cette configuration de bâtiment permet de réduire de moitié la quantité de paille par rapport aux autres stabulations de l'exploitation.

Cela représente donc une économie de 5000 € par an environ sur l'achat de paille (paille à 80€/T) contre un projet 100% paillé.

Cette économie permet de financer le surcoût de la fumière et de l'aire raclée en 5 ans.

Avec la fumière le coût du bâtiment revient à 2701 € la place (coût avant inflation début 2022) et hormis la construction de la charpente/couverture et la pose des bardages, l'ensemble des travaux a été réalisé en autoconstruction. Cette autoconstruction ayant permis permettant une économie d'environ 1000 € la place par rapport à des travaux réalisés par entreprises (terrassement, maçonnerie).

40 exploitants ont participé aux visites permettant de nombreuses discussions entre les exploitants et les conseillers. Le constructeur des bâtiments était également présent pour ainsi répondre aux multiples questions.

Cette journée bénéficie du soutien du Programme Régional de développement Agricole et Rural Centre, financé par les fonds CASDAR.

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR



Pour plus de renseignements, contactez Louis THOMAS, Conseiller Bâtiment à la Chambre d'agriculture de l'Indre au 02 54 61 61 54